



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique fiscale

Question écrite n° 40939

Texte de la question

M. Jean Marsaudon attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le fait que la publication par la presse du rapport La Martinière a été très mal ressentie par la majorité des contribuables. En effet, ceux-ci craignent qu'une baisse sensible des prélèvements sur les hauts revenus n'entraîne l'aggravation des impôts qui frappent les revenus moyens. Il lui semble inopportun de surtaxer actuellement les classes moyennes et les retraites déjà si fortement mis à contribution. Il aimerait donc connaître à ce sujet l'opinion de M. le ministre et ses intentions pour l'avenir.

Texte de la réponse

La réforme de l'impôt sur le revenu proposée par le Gouvernement et actuellement en discussion devant le Parlement représente un allègement global de la pression fiscale égal à 75 milliards de francs. Cet allègement se traduira des impositions des revenus de 1996 par une diminution de tous les taux du barème progressif. Au terme de la réforme, plus de 95 % des contribuables verront leur impôt sur le revenu allégé de plus de 10 %. Loin d'être défavorisés, les contribuables disposant de revenus moyens et tout particulièrement les familles bénéficieront à la fois de la baisse des taux sur les tranches intermédiaires du barème et de l'allègement très sensible de la pression fiscale sur les premières tranches de celui-ci : ainsi, au terme de la réforme, la première tranche (taux zéro) sera quasiment doublée pour accompagner la suppression de la décote. Par ailleurs, la limitation de certains avantages fiscaux bénéficiant aux contribuables retraités, tels que la baisse du plafond de l'abattement de 10 % sur les pensions, ne concernera pas les personnes disposant de revenus modestes. En tout état de cause, ces mesures, qui entreront progressivement en vigueur, seront largement compensées par le gain résultant directement de l'allègement du barème qui profitera à l'ensemble des retraités. Ces précisions devraient être de nature à apaiser les craintes exprimées.

Données clés

Auteur : [M. Marsaudon Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40939

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 9 décembre 1996

Question publiée le : 15 juillet 1996, page 3757

Réponse publiée le : 16 décembre 1996, page 6612